

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



PLAN D'ACTION SOCIALE POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

MAI 2012

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Plan d'action sociale pour réduire la pauvreté



Présenté par
L'honorable Valerie E. Docherty
Ministre des Services communautaires et des Aînés

Mai 2012

Bonjour à tous, et merci de votre présence.

J'ai le plaisir de vous présenter le premier Plan d'action sociale de l'Île-du-Prince-Édouard pour réduire la pauvreté. Ce plan reflète l'engagement fondamental de notre gouvernement à protéger les membres les plus vulnérables de notre société.

Le besoin de réduire la pauvreté va bien au-delà de la justice sociale. La pauvreté coûte cher à bien des égards. Les particuliers et les familles sont les plus lourdement touchés par la pauvreté, mais celle-ci engendre également une hausse du coût des soins de santé, une baisse du niveau de scolarité, une augmentation du taux de criminalité et une diminution de l'activité économique. Tous les Insulaires tirent avantage de la réduction de la pauvreté.

Depuis son arrivée au pouvoir, notre gouvernement a pris des mesures draconiennes pour réduire la pauvreté, et les progrès réalisés à cet égard sont importants.

Nous nous employons à améliorer la vie des Insulaires en offrant des programmes et des services visant à appuyer le développement économique, les infrastructures, les initiatives culturelles, les soins de santé, l'éducation et le soutien aux personnes vulnérables.

La proportion d'Insulaires à faible revenu, inférieure à la moyenne canadienne, diminue de façon soutenue. En 2006, 11,6 % des Insulaires avaient un revenu inférieur à la Mesure de la pauvreté fondée sur le panier de consommation, qui est un indicateur de faible revenu utilisé couramment. En 2009, cette proportion avait diminué à 8,8 %, un fléchissement inégalé depuis de nombreuses années dans la province et le plus bas niveau enregistré dans l'ensemble du Canada.

Malgré les progrès accomplis, nous sommes conscients que beaucoup trop d'Insulaires ont du mal à joindre les deux bouts et que nous traversons actuellement une période d'incertitude qui fait peser de nouveaux risques pour notre bien-être. Il faut faire davantage.

Les commentaires des Insulaires nous ont fourni une orientation claire sur la meilleure façon de prévenir et de réduire la pauvreté à l'Île-du-Prince-Édouard.

Nous nous rendons compte que la situation requiert une politique sociale solide et intégrée que soutient une économie forte. Une économie forte génère des emplois plus nombreux et mieux rémunérés qui permettent aux citoyens d'être autonomes et, par le fait même, de payer des impôts permettant de financer des programmes qui profiteront à la société dans son ensemble.

Le plan d'action sociale découle d'un engagement annoncé dans le discours du Trône de 2010. Cet engagement a donné lieu à la publication d'un document de travail sur la réduction de la pauvreté qui a servi de point de départ à de nombreuses discussions et consultations.

Nous avons entendu une grande diversité d'intervenants issus de la population de l'Île : des personnes vivant dans la pauvreté, des personnes ayant une incapacité, des gens du milieu des affaires, des travailleurs, des intervenants du secteur de la santé, des femmes, des autochtones et des nouveaux arrivants.

Nous avons reçu 22 propositions provenant directement de groupes et de particuliers de l'Île. Nous avons organisé 19 rencontres. Nous avons obtenu 25 propositions par l'entremise de notre site Web ainsi que de nombreuses propositions par écrit.

Le plan que j'annonce aujourd'hui a été élaboré à la lumière des consultations que nous avons menées, et je souhaite remercier tous ceux qui nous ont fait part de leur opinion.

Les commentaires des Insulaires nous ont fourni une orientation claire sur la meilleure façon de prévenir et de réduire la pauvreté à l'Île-du-Prince-Édouard. Ils nous ont permis de définir deux objectifs principaux :

- aider les plus démunis à sortir de la pauvreté en leur offrant davantage de possibilités sur les plans éducatif et économique et en favorisant leur participation au marché du travail;
- protéger et améliorer le niveau et la qualité de vie de ceux qui ne sont pas en mesure de faire partie de la population active pour une raison ou une autre.

Pour permettre l'atteinte de ces objectifs, les Insulaires ont demandé au gouvernement d'accorder la priorité aux mesures suivantes :

- accroître l'accessibilité au logement abordable;
- améliorer le programme d'aide sociale;
- améliorer davantage les services aux personnes handicapées et planifier les programmes au moyen de la grille d'évaluation axée sur les besoins des personnes handicapées;
- continuer à améliorer les programmes d'apprentissage précoce;
- favoriser davantage l'alphabétisation et soutenir l'apprentissage, la formation et le travail des adultes;
- augmenter davantage le salaire minimum; indexer les augmentations;
- modifier la politique fiscale à l'avantage des Insulaires à faible revenu;
- améliorer l'accessibilité aux médicaments délivrés sur ordonnance requis;
- améliorer les services en matière de santé mentale et de toxicomanie;
- améliorer le soutien aux familles en matière de services juridiques notamment.

Le Plan d'action sociale de l'Île-du-Prince-Édouard pour réduire la pauvreté dresse les grandes lignes des efforts de collaboration que doivent consentir le gouvernement et les Insulaires pour faire avancer les choses au cours des trois prochaines années.

Nous avons entrepris un plan d'une durée de trois ans, mais nous savons qu'il sera nécessaire de poursuivre nos efforts bien au-delà de cette période.

Dans son budget triennal, le gouvernement s'est engagé à atteindre l'équilibre budgétaire. À cette fin, la majorité des ministères provinciaux devront réduire leurs dépenses de 3 à 5 %.

Le Plan d'action sociale de l'Île-du-Prince-Édouard pour réduire la pauvreté dresse les grandes lignes des efforts de collaboration que doivent consentir le gouvernement et les Insulaires pour faire avancer les choses au cours des trois prochaines années.

Reconnaissant l'importance de nos programmes sociaux, notre gouvernement a protégé les gains réalisés dans trois secteurs majeurs : santé; éducation; services sociaux et aînés.

Au cours des trois prochaines années, les dépenses totales dans ces secteurs augmenteront et seront accompagnées de mesures que j'annonce aujourd'hui. En outre, le plan d'action sociale permettra de renforcer nos programmes, de canaliser nos efforts et d'améliorer la prestation de services afin de réduire la pauvreté dans notre province. Nous sommes déterminés à protéger et à améliorer les programmes et les services essentiels destinés aux Insulaires.

Nous sommes également déterminés à accroître les débouchés économiques et les perspectives d'emploi. Plus d'Insulaires que jamais occupent actuellement un emploi.

Dans le dernier discours du Trône, notre gouvernement s'est engagé à remettre l'accent sur la croissance du secteur privé en vue d'atteindre le niveau de 75 000 emplois et une économie provinciale de 6 milliards de dollars d'ici 2016.

L'Accord énergétique de l'Î.-P.-É. a permis de réduire le prix de l'électricité de 14 %, ce qui représente une économie de 25 millions de dollars par année pour les Insulaires.

Les Insulaires à revenu faible ou modeste sont également admissibles au programme d'aide offert par l'Office de l'efficacité énergétique pour réduire leurs coûts de chauffage domestique.

Il est important que les Insulaires sachent que lorsque le gouvernement prend des décisions les concernant, il accorde une attention particulière à l'incidence qu'elles peuvent avoir sur les plus vulnérables d'entre eux.

Ce fut le cas avec la taxe de vente harmonisée. En plus des perspectives d'emploi qu'il pourra créer grâce à cette taxe, le gouvernement protégera les familles ayant un revenu faible ou modeste. Le mazout de chauffage domestique ainsi que les vêtements et chaussures pour enfants seront exemptés de la

L'Accord énergétique de l'Î.-P.-É. a permis de réduire le prix de l'électricité de 14 %, ce qui représente une économie de 25 millions de dollars par année pour les Insulaires.

TVH, et un remboursement de la TVH sera accordé en plus du remboursement de la TPS.

Le gouvernement a investi au total plus de 100 millions de dollars dans des programmes visant directement à réduire la pauvreté ainsi que des dizaines de millions de dollars de plus dans des programmes visant à prévenir la pauvreté et à soutenir l'inclusion sociale.

Depuis 2009, le gouvernement a consacré plus de 16 millions de dollars supplémentaires à ces programmes et aux nouvelles mesures. Ce plan d'action sociale réaffirme cet appui. Durant la mise en œuvre du plan triennal visant à équilibrer le budget, nous effectuerons de nouveaux investissements de 4 millions de dollars pour prévenir et réduire la pauvreté. Nous examinerons et améliorerons également les programmes et les services de nombreux secteurs afin de mieux répondre aux besoins des Insulaires.

Je vais maintenant vous décrire les mesures prises dans chacun des secteurs jugés prioritaires par les Insulaires.

Logement

Laissez-moi commencer par vous expliquer les mesures prises pour rendre le logement plus accessible et abordable.

Le gouvernement a fait de grandes avancées dans ses efforts pour offrir des options de logements abordables aux Insulaires dans le besoin. Grâce au plan d'action sociale, nous continuerons d'améliorer le soutien offert aux Insulaires ayant besoin d'un logement abordable.

Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, un peu plus de 2 500 logements sociaux étaient disponibles pour les aînés, les familles et les personnes handicapées à faible revenu de l'Île. Depuis, 340 logements abordables ont été créés grâce à un partenariat avec les secteurs sans but lucratif et privé, et d'autres logements ont été refaits à neuf pour offrir une meilleure qualité de vie.

Durant la mise en œuvre du plan triennal visant à équilibrer le budget, nous effectuerons de nouveaux investissements de 4 millions de dollars pour prévenir et réduire la pauvreté. Nous examinerons et améliorerons également les programmes et les services de nombreux secteurs afin de mieux répondre aux besoins des Insulaires.

... 340 logements abordables ont été créés grâce à un partenariat avec les secteurs sans but lucratif et privé, et d'autres logements ont été refaits à neuf pour offrir une meilleure qualité de vie.

Au cours des trois prochaines années, grâce à un investissement de 800 000 \$, nous pourrons offrir 60 suppléments de loyer additionnels, ce qui permettra à un plus grand nombre d'Insulaires d'avoir accès à un logement abordable.

...durant les deux premières années de la mise en œuvre du plan d'action sociale, notre gouvernement investira 50 000 \$ par année pour soutenir la construction de logements abordables par l'intermédiaire de l'organisme communautaire Habitat pour l'humanité de l'Île-du-Prince-Édouard.

Nous sommes déterminés à poursuivre nos discussions avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement au sujet de partenariats futurs concernant le logement abordable. L'Entente Canada – Île-du-Prince-Édouard concernant le logement abordable a été renouvelée jusqu'au 31 mars 2014.

Au cours des trois prochaines années, grâce à un investissement de 800 000 \$, nous pourrons offrir 60 suppléments de loyer additionnels, ce qui permettra à un plus grand nombre d'Insulaires d'avoir accès à un logement abordable.

En outre, durant les deux premières années de la mise en œuvre du plan d'action sociale, notre gouvernement investira 50 000 \$ par année pour soutenir la construction de logements abordables par l'intermédiaire de l'organisme communautaire Habitat pour l'humanité de l'Île-du-Prince-Édouard.

Nous sommes conscients de la situation particulièrement difficile des sans-abri.

Le Comité consultatif pour les sans-abri de l'Île-du-Prince-Édouard a réalisé un travail formidable, et nous continuerons de travailler à la recherche de solutions à long terme avec nos partenaires communautaires.

Nous réalisons que de nombreux Insulaires ont des besoins particuliers en matière de logement. L'année dernière, le Comité consultatif pour les sans-abri a rencontré un grand nombre d'intervenants pour cerner les priorités des trois prochaines années.

Des partenariats avec des groupes communautaires, comme Life Bridges Inc. et l'Association canadienne pour la santé mentale, ont déjà donné naissance à d'importants projets domiciliaires novateurs un peu partout dans la province.

L'augmentation des coûts énergétiques exerce également une pression sur les propriétaires de maison dont le revenu est faible ou fixe. Depuis sa création, l'Office de l'efficacité énergétique a versé 3 millions de dollars en subventions à 3 900 Insulaires, 9 millions de dollars en prêts à 1 500 Insulaires et 1,6 million

de dollars pour la réalisation de vérifications énergétiques dans 4 200 foyers de l'Île. En outre, 2 100 ménages à faible revenu ont profité d'un service d'intempérisation gratuit qui leur a permis de réduire, en moyenne, leurs coûts de chauffage de 350 \$ par année.

Depuis 2008, notre gouvernement a établi un partenariat avec l'Armée du Salut, en vertu duquel il a versé à ce jour près de 600 000 \$ qui ont été utilisés pour aider des familles à payer leurs frais de chauffage domestique. Nous sommes heureux de continuer d'appuyer le Programme d'aide financière pour le chauffage domiciliaire de l'Armée du Salut. Dans le cadre de notre plan d'action sociale triennal, nous allouons 121 200 \$ par année à ce programme, ce qui représente un investissement total de plus de 360 000 \$.

Notre gouvernement est conscient des coûts élevés engendrés par les rénovations qui doivent être effectuées lorsqu'un aîné emménage chez un membre de sa famille.

Afin d'aider les familles qui souhaitent effectuer des rénovations visant à permettre à un aîné de rester plus longtemps à la maison, notre gouvernement va créer et mettre en œuvre un programme d'aide financière pour la rénovation de logements destinés à des aînés en 2013-2014.

La province investira 500 000 \$ en 2013-2014 et 500 000 \$ en 2014-2015 pour appuyer ce nouveau programme grâce auquel les familles pourront bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 5 000 \$ par résidence.

Lors de son entrée en fonction, notre gouvernement a eu le plaisir de rétablir et d'améliorer le Programme de réparation de logements destiné aux aînés, qui accorde aux aînés admissibles un financement maximal de 1 500 \$ pour effectuer des réparations dans leur logement. Depuis le rétablissement de ce programme, nous avons fourni une aide financière à plus de 1 500 aînés de l'Île et injecté ainsi 4,5 millions de dollars dans l'économie de la province.

...2 100 ménages à faible revenu ont profité d'un service d'intempérisation gratuit qui leur a permis de réduire, en moyenne, leurs coûts de chauffage de 350 \$ par année.

Dans le cadre de notre plan d'action sociale triennal, nous allouons 121 200 \$ par année à ce programme, ce qui représente un investissement total de plus de 360 000 \$.

Afin d'aider les familles qui souhaitent effectuer des rénovations visant à permettre à un aîné de rester plus longtemps à la maison, notre gouvernement va créer et mettre en œuvre un programme d'aide financière pour la rénovation de logements destinés à des aînés en 2013-2014.

Durant sa troisième année, la subvention totale dans le cadre du Programme de réparations de logements destinés aux aînés sera de 2 000 \$ par résidence.

Durant la deuxième année de mise en œuvre du plan d'action sociale, notre gouvernement fera passer à 1 750 \$ par résidence la subvention maximale accordée en vertu du Programme de réparation de logements destiné aux aînés, ce qui représente un investissement de 100 000 \$.

Durant la troisième année de mise en œuvre du plan d'action sociale, nous augmenterons cette subvention d'un autre 250 \$, portant ainsi le montant total accordé à 2 000 \$ par résidence, ce qui représente un investissement additionnel de 100 000 \$.

La demande de logements pour aînés ne devrait pas cesser d'augmenter, et nous allons continuer à chercher des moyens pour y répondre.

Soutien du revenu

Les programmes fédéraux et provinciaux de soutien du revenu constituent une aide capitale pour les Insulaires confrontés à des difficultés économiques ou à un changement de situation personnelle. Les programmes fédéraux comme la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le crédit d'impôt pour enfants et l'assurance-emploi jouent un rôle important et essentiel dans la prévention et la réduction de la pauvreté à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les modifications récentes des programmes de l'assurance-emploi et de la sécurité de la vieillesse qui ont été annoncées par le gouvernement fédéral pourraient avoir des répercussions importantes sur les Insulaires, dès aujourd'hui et à plus long terme. Notre gouvernement s'emploie à cerner ces répercussions et les risques y afférents, et nous les porterons à l'attention du gouvernement fédéral pour nous assurer que ses mesures tiennent compte de notre réalité économique et de la nature du travail de nombreux Insulaires.

Le Programme d'aide sociale offre également un soutien crucial aux Insulaires qui traversent des moments difficiles. Au cours des quatre dernières années, notre gouvernement a augmenté plusieurs fois le taux des allocations d'aide sociale. Le taux des allocations

pour le logement a augmenté de 1 % en 2008, de 5 % en 2009 et d'un autre 2 % en 2010. Ces augmentations ont été accompagnées d'une hausse de 10 % du taux des allocations alimentaires en 2009, la première en près d'une décennie. Dans leur ensemble, ces augmentations ont nécessité un nouvel investissement de 2 millions de dollars dans le Programme d'aide sociale afin de répondre aux besoins des Insulaires.

En avril 2011, notre gouvernement a cessé de prendre en compte la Prestation nationale pour enfants pour déterminer l'admissibilité des demandeurs d'aide sociale. Cet investissement de 750 000 \$ a profité à 800 familles de l'Île.

Durant la deuxième année de mise en œuvre du plan d'action sociale, notre gouvernement examinera différentes possibilités pour augmenter le taux des allocations alimentaires de façon régulière.

Notre gouvernement est bien conscient de la situation difficile dans laquelle se trouvent les Insulaires qui n'ont pas droit à une aide à court terme parce que leurs actifs dépassent les seuils d'admissibilité du programme.

Nous nous engageons à revoir ces seuils et à les augmenter afin d'éviter que les Insulaires ayant besoin d'une aide à court terme épuisent toutes leurs économies pour devenir admissibles au Programme d'aide sociale.

Nous reconnaissons que si nous permettons aux Insulaires à faible revenu de conserver une plus grande partie de leur actif, ils auront plus de chances de sortir de la pauvreté et de subvenir à leurs besoins sur une période à long terme.

Soutien aux personnes ayant une incapacité

Les personnes ayant une incapacité sont souvent plus vulnérables à la pauvreté.

Durant la deuxième année de mise en œuvre du plan d'action sociale, notre gouvernement examinera différentes possibilités pour augmenter le taux des allocations alimentaires de façon régulière.

Nous reconnaissons que si nous permettons aux Insulaires à faible revenu de conserver une plus grande partie de leur actif, ils auront plus de chances de sortir de la pauvreté et de subvenir à leurs besoins sur une période à long terme.

Notre gouvernement est déterminé à offrir des programmes et des services visant à venir en aide aux personnes ayant une incapacité. Les investissements réalisés en ce sens concernent les soins à domicile, l'encadrement pédagogique des étudiants, les services de placement, le transport, la couverture des médicaments, sans oublier d'importantes initiatives telles que le Programme de soutien aux personnes handicapées.

Le Programme de soutien aux personnes handicapées vient en aide aux adultes et aux enfants ayant une incapacité ouvrant droit à des prestations. Ce programme joue un rôle essentiel auprès des Insulaires ayant une incapacité en leur offrant le soutien dont ils ont besoin pour se réaliser pleinement.

Selon leur degré d'incapacité fonctionnelle, les personnes admissibles au Programme de soutien aux personnes handicapées peuvent se prévaloir de quatre niveaux de prestations mensuelles : 400 \$, 800 \$, 1 600 \$ et 3 100 \$. En 2007, nous avons haussé de 100 \$ par mois chaque niveau de prestations.

La demande étant plus forte, nous avons haussé les crédits budgétaires alloués à ce programme de 5 % en 2009-2010 et de 8 % en 2011-2012.

En 2008, notre gouvernement a mené une consultation à l'échelle provinciale. De cette consultation a émané une recommandation clé : la création d'une entité de coordination que l'on finira par connaître sous le nom de Conseil d'action pour les personnes handicapées. Constitué de représentants gouvernementaux, d'intervenants communautaires et de personnes ayant une incapacité, le Conseil d'action pour les personnes handicapées a pour mandat d'assurer la mise en œuvre concertée des recommandations qui lui sont présentées.

Le Conseil a pris en main la mise en œuvre des recommandations. L'année dernière, en septembre, il a déterminé que 14 recommandations méritaient un traitement prioritaire. Je suis impatiente de recevoir, au cours des prochaines semaines, le rapport semestriel préparé par le Conseil sur les progrès réalisés par notre gouvernement au chapitre de la mise en œuvre de ces recommandations.

Notre gouvernement s'est appuyé sur les recommandations découlant du processus de consultation lorsqu'il a planifié ses investissements à l'endroit des Insulaires ayant une incapacité. Deux projets domiciliaires pour personnes ayant une incapacité – Celtic Place, à Montague, et Saunder's Place, à Summerside – ont vu le jour grâce aux efforts de collaboration consentis.

Notre gouvernement est déterminé à continuer à collaborer avec le Conseil d'action pour les personnes handicapées à la mise en œuvre des recommandations qui découleront de l'examen des services offerts aux personnes ayant une incapacité.

Apprentissage et éducation des jeunes enfants

L'éducation joue un rôle clé dans l'obtention d'un emploi mieux rémunéré et dans l'amélioration de ses perspectives d'emploi. Or, il arrive que des personnes vivant dans la pauvreté soient confrontées à des obstacles majeurs les empêchant de parfaire leur éducation.

Des recherches menées partout au Canada montrent qu'il existe un lien étroit entre la pauvreté et les problèmes d'apprentissage chez les enfants.

Une réduction de la pauvreté se traduira vraisemblablement par une baisse des besoins spéciaux et des difficultés d'apprentissage chez nos enfants, qui seront dès lors plus réceptifs à l'enseignement.

Un faible revenu diminue également les chances qu'un jeune fréquente le collège, l'université ou toute autre école de formation après l'obtention de son diplôme d'études secondaires.

Au cours des quatre dernières années, les étudiants ont directement bénéficié de crédits additionnels de l'ordre de 23 millions de dollars, lesquels ont rendu l'éducation postsecondaire plus abordable.

Les prêts et les bourses accordés aux étudiants, dont la bourse George Coles, sont des mesures importantes qui permettent de

Notre gouvernement est déterminé à continuer à collaborer avec le Conseil d'action pour les personnes handicapées à la mise en œuvre des recommandations qui découleront de l'examen des services offerts aux personnes ayant une incapacité.

Au cours des quatre dernières années, les étudiants ont directement bénéficié de crédits additionnels de l'ordre de 23 millions de dollars, lesquels ont rendu l'éducation postsecondaire plus abordable.

réduire les obstacles financiers aux études, mais nous devons en faire davantage pour amener les étudiants à faible revenu à mener des études postsecondaires.

Pour accroître le nombre et le pourcentage de jeunes à faible revenu qui fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire, nous devons intervenir de manière précoce auprès des enfants et de leurs parents.

Au total, nos investissements dans l'éducation de la petite enfance ont plus que doublé, passant à plus de 10 millions de dollars. Nous avons misé sur la formation du personnel des centres de la petite enfance, l'harmonisation des tarifs et la mise en place d'un programme cohérent de qualité supérieure, de sorte que notre système se situe maintenant au premier rang à l'échelle nationale.

L'Initiative préscolaire d'excellence se veut un moyen de mettre l'accent sur l'apprentissage précoce. La province compte maintenant plus de 45 centres de la petite enfance qui accueillent plus de 2 600 enfants. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ouvrira deux autres centres de la petite enfance d'ici 2013.

Notre gouvernement s'engage à apporter d'autres améliorations au chapitre des programmes d'apprentissage précoce et des services de garde, ce qui inclura la mise en œuvre d'initiatives axées sur l'élaboration de plans d'action pour la littératie chez les jeunes enfants.

Doté d'un financement de 3,9 millions de dollars, le Programme de subvention pour les services de garde d'enfants est essentiel aux parents pour qui le coût des services de garde est un obstacle à leur retour sur le marché du travail. Ce programme rembourse une partie ou la totalité du coût des services de garde – selon la taille et le revenu de la famille.

Notre gouvernement a augmenté les allocations et les a harmonisées aux frais des centres de la petite enfance, mettant ainsi un frein à la surfacturation.

La province compte maintenant plus de 45 centres de la petite enfance qui accueillent plus de 2 600 enfants. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ouvrira deux autres centres de la petite enfance d'ici 2013.

Notre gouvernement a augmenté les allocations et les a harmonisées aux frais des centres de la petite enfance, mettant ainsi un frein à la surfacturation.

...notre gouvernement évaluera, au cours de la troisième année de mise en œuvre du plan d'action sociale, la nécessité d'accroître le seuil de revenu à partir duquel une famille y devient admissible ou le montant des allocations versées dans le cadre de ce programme.

Le salaire minimum était de 7,50 \$ l'heure en 2007; il est aujourd'hui de 10 \$ l'heure.

En outre, le Programme de subvention pour les services de garde d'enfants est maintenant accessible à un plus grand nombre de familles. L'année dernière, 1 235 familles regroupant 1 835 enfants en ont bénéficié.

Pour assurer la réussite continue de ce programme, notre gouvernement évaluera, au cours de la troisième année de mise en œuvre du plan d'action sociale, la nécessité d'accroître le seuil de revenu à partir duquel une famille y devient admissible ou le montant des allocations versées dans le cadre de ce programme.

Services d'aide à l'emploi

Souvent, la meilleure stratégie de réduction de la pauvreté est l'emploi.

Le gouvernement coordonne les efforts de trois ministères en vue de fournir aux Insulaires un accès à des services de placement et d'aide à l'emploi. Nous continuerons à améliorer ces services au cours de la deuxième année de mise en œuvre du plan d'action sociale, nous évaluerons les résultats obtenus et nous apporterons les changements nécessaires en 2014-2015.

Nous avons apporté des améliorations au chapitre de la formation et du perfectionnement professionnel grâce à la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures, y compris celles rendues possibles grâce aux investissements réalisés par Compétences Î.-P.-É.

Les Insulaires travaillant au salaire minimum le font maintenant à un taux horaire qui se rapproche de celui en vigueur dans les provinces avoisinantes. Le salaire minimum était de 7,50 \$ l'heure en 2007; il est aujourd'hui de 10 \$ l'heure.

Santé

Il est bien connu que la pauvreté a un effet négatif sur la santé. Les gens démunis financièrement ont plus de mal à se loger dans des quartiers sûrs, à consommer des aliments sains, à être

physiquement actifs, à acheter les médicaments dont ils ont besoin et à faire des rencontres entre amis ou avec les membres de leur famille.

Cela procure un sentiment d'appartenance qui améliore notre santé physique et mentale.

Le programme L'Île s'engage est un moyen peu coûteux qui permet aux Insulaires de devenir plus actifs dans leur communauté et de mener une vie saine et active.

Notre gouvernement croit en l'égalité des chances des Insulaires d'être en bonne santé.

Les problèmes de santé mentale et de toxicomanie sont souvent une cause de pauvreté et peuvent aussi en être la conséquence. Comme il s'est engagé à le faire dans le discours du Trône, notre gouvernement confiera à un groupe d'experts indépendants l'examen de ses services en santé mentale et toxicomanie, un exercice visant à déterminer si ces services respectent les normes supérieures auxquelles s'attendent les Insulaires.

Au cours de nos consultations, les Insulaires ont formulé des recommandations concernant l'amélioration de l'équité et de l'accessibilité des programmes de médicaments provinciaux.

Pour donner suite à ces recommandations, notre gouvernement a mis en place des mesures visant à lui permettre d'acheter des médicaments génériques à plus bas coût et d'améliorer le formulaire du programme de médicaments. Les économies seront refilees aux Insulaires.

Nous nous engageons en plus à évaluer les changements à apporter au programme de médicaments au cours des trois prochaines années.

Services de soutien aux familles

Aucune famille n'est à l'abri de problèmes familiaux, et le stress engendré par un faible revenu augmente la pression subie par les familles. Comme il est mentionné dans le discours du Trône

Le programme L'Île s'engage est un moyen peu coûteux qui permet aux Insulaires de devenir plus actifs dans leur communauté et de mener une vie saine et active.

...notre gouvernement confiera à un groupe d'experts indépendants l'examen de ses services en santé mentale et toxicomanie, un exercice visant à déterminer si ces services respectent les normes supérieures auxquelles s'attendent les Insulaires.

...notre gouvernement a mis en place des mesures visant à lui permettre d'acheter des médicaments génériques à plus bas coût et d'améliorer le formulaire du programme de médicaments. Les économies seront refilees aux Insulaires.

de cette année, notre gouvernement examine en ce moment la pertinence du concept de tribunal thérapeutique pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Ce type de tribunal est utilisé pour l'instruction de causes liées à la violence conjugale, à la toxicomanie et à la santé mentale.

Ces dernières années, un immense travail a été effectué au chapitre de l'instruction de causes liées à la violence conjugale; notre examen du concept de tribunal thérapeutique s'appuiera sur ce travail.

Aînés

Permettez-moi maintenant de souligner les mesures qui ont été prises pour réduire la pauvreté chez les aînés, le groupe démographique dont la population croît le plus rapidement à l'Île-du-Prince-Édouard.

Depuis 2007, notre gouvernement a augmenté de 6,5 millions de dollars le financement des soins à domicile à l'Île-du-Prince-Édouard, ce qui représente une hausse de 55 %.

Nous avons réinstauré le Programme de réparation de logements destiné aux aînés. Qui plus est, nous avons bonifié ce programme afin qu'il puisse aider un plus grand nombre d'aînés à vivre de manière autonome chez eux plus longtemps. Je me permets d'annoncer, dans le cadre du présent plan d'action sociale, le lancement d'un programme d'aide financière pour la rénovation de logements destinés à des aînés.

Les subventions visant à aider les gens à améliorer l'efficacité énergétique de leur maison et la réduction du prix de l'électricité de 14 % prévue dans l'Accord énergétique de l'Île-du-Prince-Édouard ont également contribué à freiner les augmentations de coûts auxquelles font face les aînés.

Enfin, sous notre gouvernement, les aînés dont le revenu est inférieur à 35 000 \$ par année ont été exemptés des frais de transport par ambulance.

Depuis 2007, notre gouvernement a augmenté de 6,5 millions de dollars le financement des soins à domicile à l'Île-du-Prince-Édouard, ce qui représente une hausse de 55 %.

...les aînés dont le revenu est inférieur à 35 000 \$ par année ont été exemptés des frais de transport par ambulance.

Regard vers l'avenir

Mesdames et messieurs, notre gouvernement continuera à consulter les Insulaires en vue de mieux connaître les besoins des personnes à faible revenu.

Nous avons créé un comité directeur qui a pour mandat de veiller à ce que la mise en œuvre du plan d'action sociale donne les résultats escomptés, de recommander les changements nécessaires et de préparer des rapports d'étape à intervalle régulier.

Nous continuerons de mener des consultations auprès de femmes et d'hommes qui vivent dans la pauvreté ainsi que d'organismes communautaires qui leur viennent en aide. Les recommandations issues de ces consultations permettront au comité directeur de s'assurer que notre plan d'action sociale reflète la réalité des personnes qui ont un faible revenu et répond à leurs besoins.

J'aimerais terminer en soulignant l'importance de reconnaître que la pauvreté n'est pas uniquement la responsabilité du gouvernement. La pauvreté est un enjeu auquel nous sommes tous confrontés en tant qu'Insulaires. Il nous appartient à tous de façonner une société inclusive et compatissante en brisant l'isolement de femmes et d'hommes qui vivent dans la pauvreté, en les accueillant et en les aidant à devenir des membres à part entière de nos communautés.

Merci.

Nous avons créé un comité directeur qui a pour mandat de veiller à ce que la mise en œuvre du plan d'action sociale donne les résultats escomptés, de recommander les changements nécessaires et de préparer des rapports d'étape à intervalle régulier.